

S'informer

Adopter les principes et les pratiques de RSE : Les bénéfices

La RSE pour Responsabilité Sociétale des Entreprises est la contribution des entreprises ou organisations aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux du développement durable.

de quoi parle-t-on ?

S'engager dans la RSE, c'est développer une nouvelle approche stratégique pour l'entreprise visant à combiner les affaires (performance économique) et les préoccupations sociales et environnementales de la société en collaborant étroitement avec les acteurs (ou parties prenantes) de son environnement. Cette approche permet également d'explorer les opportunités de développement de produits, services et modèles novateurs qui contribuent au bien-être de la société et apportent des résultats intéressants pour l'entreprise.

quels avantages ?

Pour le dirigeant :

- anticiper les nouveaux marchés dus aux mutations sociétales
- stimuler l'innovation sur les produits, les procédés, l'organisation (*La PME est plus flexible est innovante*)
- mieux gérer les ressources immatérielles (capital humain, capital partenaire, etc.)
- gérer les risques mais aussi les opportunités

Vis-à-vis des salariés :

- améliorer les conditions de travail
- accroître la motivation et l'implication des salariés

Vis-à-vis des fournisseurs :

- assurer la pérennité de la collaboration
- faire évoluer les cahiers des charges en concertation

Vis-à-vis des clients et autres parties prenantes :

- informer de manière transparente sur les caractéristiques des produits (prix, composition)
- satisfaire les exigences (sociales et environnementales) des clients
- favoriser les retombées économiques et sociales sur le territoire
- favoriser les synergies territoriales (*La PME a un ancrage territorial fort*)

par où commencer ?

Donner du sens à votre projet

Il s'agit de répondre à la question : Pourquoi s'engager à mieux prendre en compte les enjeux sociétaux et environnementaux dans la vie de l'entreprise ? Le dirigeant doit être convaincu du bien-fondé de la démarche (convictions et valeurs) pour entraîner les autres.

Bonnes pratiques :

- traduire ces enjeux en sujets pragmatiques et légitimes pour l'entreprise
- mettre en place une pédagogie de la RSE en expliquant à tous le bon sens de la démarche et les bons gestes à acquérir

Faire le point

Dresser un état des lieux des actions déjà mises en place afin de déterminer les points forts et les points d'amélioration.

Bonnes pratiques :

- utiliser les outils d'autoévaluation existants sur le web
- poser la question à vos collaborateurs en fonction des postes de travail



S'informer

Planifier la démarche

Il s'agit de prioriser les domaines d'action pertinents sur lesquels l'entreprise va travailler pour s'améliorer.

Les étapes :

- identifier les domaines d'action pertinents en fonction du cœur de métier (ex: l'environnement si vous êtes une entreprise chimique)
- identifier les parties prenantes de l'entreprise associées à ce domaine d'action et leurs attentes (ex: une association de protection de la nature pour le domaine environnement)
- définir les impacts (négatifs) de l'entreprise sur ce domaine et sur les parties prenantes associées afin de les réduire

Mettre en oeuvre un plan d'actions

Il s'agit de définir des actions potentielles par type d'attente. Les actions retenues doivent tenir compte des moyens de l'entreprise (temps, budget, compétences).

Les étapes :

- désigner un coordinateur (dirigeant ou autre)
- fixer des objectifs réalisables et des indicateurs de suivi
- impliquer le personnel
- faire le bilan des résultats pour mieux rebondir

Bonnes pratiques :

- puiser des informations et bonnes pratiques grâce aux réseaux (personnels, d'affaires, informationnels)
- suscitez la créativité en interne et chez les partenaires
- s'appuyer sur des aides et outils disponibles
- ne pas avoir peur d'échouer car cela permet de s'améliorer
- s'appuyer sur ses points forts
- commencer par des actions ponctuelles faciles à mettre en oeuvre puis systématiser la démarche envers chacun des domaines d'action et parties prenantes associées

Formaliser la démarche

Il s'agit de communiquer sur la démarche en interne et en externe afin de recueillir les retombées positives d'un engagement responsable.

Bonnes pratiques :

- formaliser un engagement (charte de valeurs, politique DD, etc.) en impliquant les salariés et partenaires
- communiquer les résultats des actions en interne et en externe

pour aller plus loin

Association de promotion de la RSE

www.comite21.org

Ce réseau organise les échanges de bonnes pratiques et accompagne ses adhérents dans la mise en oeuvre de démarches de RSE.

www.orse.org

Observatoire sur la responsabilité sociétale des entreprises avec de nombreuses ressources (informations, documents, études).

Les outils

www.labellucie.com

Le Label Lucie est un outil pour développer sa démarche de RSE et orienté vers les PME.

www.gps.cjd.net

Outil de performance globale développé par le Centre des jeunes dirigeants pour les PME.

AlpCoRe est un projet cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Savoie, Haute-Savoie et Région Piémont avec le Fonds européen de développement régional.

